

**Proposition Mission Stage année 2022/2023**  
**Agglomération Seine Eure (Département de l'Eure)**  
**Elaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (volet inondation)**

L'Agglomération Seine-Eure, 105 000 habitants, 60 communes, en Normandie dans le Département de l'Eure, est un territoire de confluence : la rivière Eure y rejoint la Seine, la rivière Andelle y rejoint la Seine, la rivière Iton y rejoint l'Eure. Outre les vallées, le territoire est également parcouru par un chevelu de ruisseaux, de rus, et de vallons secs constituant des axes de ruissellement.

D'après le Document Départemental des Risques Majeurs (DDRM) de l'Eure, sur ses 60 communes, 52 d'entre elles sont confrontées au risque d'inondation par débordement de cours d'eau. Avec le risque d'inondation par ruissellement, les 60 communes de l'Agglomération sont exposées aux risques d'inondation.

Suite à la Directive européenne inondation de 2007 traduite en droit français par les Territoires à Risque important d'Inondation (TRI), 16 communes de l'Agglomération sont incluses dans le périmètre du TRI Rouen Louviers Austreberthe, qui s'étale également en Seine Maritime. Une Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) a donné suite à un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention Rouen Louviers Austreberthe, qui se prépare à devenir un PAPI d'action en 2023, étendu notamment sur les 60 communes du territoire de l'Agglomération.

La collectivité s'organise pour faire face aux risques et mène de nombreuses études pour améliorer la connaissance sur les risques d'inondation par ruissellement et débordement de cours d'eau.

La législation avec la Loi Matras du 25 novembre 2021 et son décret d'application n°2022-907 en date du 20 juin 2022, incite l'Agglomération à fixer son organisation dans un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) dans les cinq années qui suivent la parution du décret. Le PICS doit prévoir :

- La mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes,
- La mutualisation des capacités communales
- La continuité et le rétablissement des compétences ou intérêts communautaires.

Il doit en outre s'articuler avec le plan Orsec. Le PICS ne vient pas en remplacement du plan communal, mais constitue un niveau supplémentaire. Le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal devant s'assurer de la bonne articulation entre les deux plans.

L'Agglomération propose un stage pour les étudiants de Master Gestion ou maîtrise des risques et catastrophes naturelles (Master 2), ou étudiants en école d'ingénieur spécialisé dans ce domaine (dernière année), avec pour objectif **l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) de la Collectivité sur le volet risques inondation**. Ce travail sera mené en collaboration étroite avec la mission Référent Départemental Inondation (RDI) de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure (DDTM27), le Service Interministériel de Défense et de Protection Civil (SIDPC) de l'Eure, et la structure animatrice du PAPI Rouen Louviers Austreberthe la Métropole Rouen Normandie. L'ensemble des Plans Communaux de Sauvegarde collecté auprès des communes concernées sera mis à disposition.

## **Description du stage proposé**

Accompagné et suivi par la chargée de mission gestion des risques inondation, au sein du service Rivières et Milieux Naturels (17 agents), et de la Direction Cycle de l'Eau (50 agents), le/la futur.e stagiaire/apprenti.e aura pour mission principale l'élaboration du volet inondation du PICS. La mission pourra être étendue aux autres risques à traiter dans le PICS, de manière transversale avec les autres services de l'Agglomération (sous réserve d'une animation commune avec la Direction Générale ou la Direction Générale Adjointe qui sera nommée pour assurer cette mission).

La mission pourra s'étendre jusqu'à l'organisation d'un ou plusieurs exercices pour tester la mise en œuvre du PICS, en associant les communes, les services concourant à la sécurité civile, et dans la mesure du possible la population.

La durée du stage proposée est de 6 mois, à partir de janvier 2023, mais pourra s'adapter au calendrier universitaire ou de l'école.

Stage rémunéré sur la base du barème légal.

## Synthèse

**Poste à pourvoir :** Stage de 6 mois niveau Master 2 ou dernière année d'école d'ingénieur au cours de l'année 2022-2023

**Date de recrutement souhaitée :** Janvier 2023

**Date de fin de candidature :** Fin octobre 2022

**Direction :** Cycle de l'Eau

**Service :** Rivières et milieux naturels

**Filière :** Technique

**Famille métier :** Environnement, cycles de l'eau et gestion des risques

**Temps de travail :** Temps complet

**Durée de stage :** 6 mois (stage)

Descriptif

**Finalité du poste :**

**1ère raison :** répondre aux objectifs réglementaires en élaborant le Plan Intercommunal de Sauvegarde, conformément à la Loi Matras du 25 novembre 2021 et son décret d'application n° 2022-907 du 20 juin 2022 (volet inondation a minima)

**2ème raison :** améliorer l'opérationnalité des outils de gestion de crise en cas de crue sur le territoire de l'Agglomération

**Missions :**

**Domaines d'intervention :**

Elaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) jusqu'à son arrêt par le Président de l'Agglomération Seine-Eure (sous réserve d'un calendrier du stage compatible avec le délai d'approbation de ce document cadre)

Participer à des groupes de travail et réunions sur le PICS, sur les PCS des communes, le/les PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) en cours d'élaboration ou révision, les documents d'information sur les risques majeurs (DICRIM), et toutes réunions menées dans le cadre du PAPI Rouen Louviers Austreberthe.

Audits de l'opérationnalité des outils de gestion de crise existants

Communication et sensibilisation

Accompagnement des services

**Compétences métier :**

SAVOIR FAIRE

- Conduite de projet
- Travail en transversalité
- Constitution et animation d'un réseau de partenaires
- Capacités rédactionnelles
- Conduite et animation de réunions
- Autonomie
- Qualités relationnelles
- Sens de l'organisation
- Sens de la synthèse et d'analyse
- Aptitude à prévoir et anticiper

#### NIVEAU DE FORMATION

- Stage pour l'obtention d'un bac + 5 dans le domaine de la gouvernance et la gestion des risques
- Formation à la gestion de projet, conduite de réunion

#### CONNAISSANCES

- Gestion de crise, Risques naturels (et technologiques idéalement)
- Informatiques : SIG, internet...
- Connaissance de la réglementation sur les risques inondation (exigées)
- Connaissance des acteurs de la gestion des risques et de crise (exigées)
- Connaissance des acteurs locaux et services de l'Etat partenaires (appréciées)